

PRISES DE SANG

VOTRE ACCUEIL AU LABORATOIRE

Pour les analyses courantes il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous.

Ce qu'il faut apporter :

- Vous devrez vous munir de votre ordonnance, votre carte vitale ou attestation de sécurité sociale ainsi que de votre carte de mutuelle.
- Votre attestation papier pour la CMU (Complémentaire Mutuelle Universelle), et l'AME (Aide Médicale d'Etat)

Possibilité de prélèvement sans ordonnance à la charge du patient :

Il est possible de réaliser des examens sans ordonnance (à la charge du patient) à conditions de nous transmettre le nom de votre médecin de référence.

Pour les prélèvements sur mineurs :

La présence d'un des 2 parents ou une autorisation de prélèvement d'un d'entre eux est obligatoire, sauf examens relatifs à la contraception ou IST (Infections Sexuellement Transmissible).

Pour les prélèvements sanguins à domicile :

Vous devez prendre rendez-vous avec votre laboratoire au plus tard la veille.
Toutefois, si la mention «prélèvement à domicile» n'est pas inscrite sur votre ordonnance, le déplacement vous sera facturé et restera à votre charge.

Attention, certaines analyses nécessitent de rester à jeun. S'il s'agit d'une analyse spécifique, appelez au laboratoire avant votre venue pour connaître les conditions particulières.

PRISES DE SANG

Avant la plupart des examens sanguins il est nécessaire de respecter un jeûne de 10 à 12 heures. Vous devez n'avoir absorbé aucune nourriture depuis 10 à 12 heures. Eventuellement un verre d'eau. Certains dosages sont faussés lorsque ces conditions ne sont pas respectées. Par exemple, il faut impérativement être à jeun pour un dosage de glycémie, un bilan lipidique ... En revanche, pour une numération-formule sanguine ou un test de grossesse par exemple, un petit déjeuner léger sans graisses ne pose pas de problème.

Analyses nécessitant un jeûne strict de 12 heures :

- Glycémie
- Triglycérides
- Cholestérol
- Exploration d'une anomalie lipidique (EAL)
- Apolipoprotéines (Apo-A ; Apo-B)
- Prolactine
- Cross laps (CTX)
- Testostérone
- Fer sérique
- Hélikit (ne pas boire)

Analyses pour lesquelles un jeun de 12 heures est recommandé mais non obligatoire :

- VS
- Acide Urique
- Electrophorèse des Protéines
- Protides
- T4L et TSH (à faire avant la prise du médicament)

VOTRE LABORATOIRE

Laboratoire de CHATILLON

41rue Gabriel Péri 92320 CHATILLON
Tél.: 01 46 57 61 31
Fax : 01 46 57 77 64

Laboratoire de Montrouge

46 avenue Henri Ginoux 92120 MONTROUGE
Tel : 01 47 35 61 61
fax : 01 47 35 70 98

Laboratoire de la Plaine

130 rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART
Tél.: 01 46 30 45 46
Fax : 01 46 30 29 75

Laboratoire du Coeur de ville

10 rue Paul Vaillant Couturier 92140 CLAMART
Tél.: 01 46 45 70 04
Fax : 01 46 45 54 49

Laboratoire du Plessis

12 avenue de la Libération
92350 Le Plessis Robinson
Tél.: 01 40 83 10 30

Laboratoire des Blagis

126 Avenue du Maréchal Foch
92260 Fontenay-Aux-Roses
Tél.:01 46 60 27 61
Fax : 01 46 60 08 98